





L'ESSENTIEL
LA POLITIQUE RÉGIONALE
ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES
EN 3 QUESTIONS

PANORAMA DE L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES EN ÎLE-DE-FRANCE

> DÉCRYPTAGE UNE POLITIQUE RÉGIONALE, 3 AXES D'ACTION

SOS FEMMES 77:
UN LIEU « COMME
À LA MAISON » POUR
LES FEMMES VICTIMES
DE VIOLENCES

TÉMOIGNAGES
REGARDS CROISÉS
SUR LA POLITIQUE
RÉGIONALE POUR L'ÉGALITÉ
FEMMES-HOMMES

INFORMATIONS PRATIQUES







LE CENTRE HUBERTINE AUCLERT

Organisme associé de la Région Île-de-France créé en 2009, le Centre Hubertine Auclert est un centre de ressources, d'expertise et de formation qui promeut une culture de l'égalité et contribue à lutter contre les violences faites aux femmes. Il fédère un réseau francilien réunissant des associations, syndicats, collectivités locales et autres institutions autour de ses valeurs et de son expertise féministes.

Il construit et accompagne concrètement l'égalité femmes-hommes en Île-de-France, à travers :

- · Une plateforme de ressources et d'échanges,
- · Un réseau d'acteurs et actrices franciliennes,
- · La promotion de l'éducation à l'égalité,
- La lutte contre toutes les formes de violences faites aux femmes.

Depuis 2013, l'Observatoire régional des violences faites aux femmes contribue au sein du Centre à lutter contre les violences faites aux femmes en lien avec les partenaires institutionnels et les professionnels sur le terrain.



QUELS MOYENS?

- > Des dispositifs et des appels à projets annuels pour soutenir les initiatives favorisant l'égalité femmes-hommes sur le territoire (voir p. 8-9).
- > Un centre francilien pour l'égalité femmes-hommes : le Centre Hubertine Auclert, qui a pour mission la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes, et la lutte contre les violences faites aux femmes à travers un observatoire régional qui y est consacré. (Voir ci-contre.)
- > Une déléguée spéciale à l'égalité femmes-hommes, Marie-Pierre Badré,
- également chargée d'une mission « Femmes dans l'espace public » et d'une cellule anti-harcèlement au sein de l'institution régionale.
- > Une charte régionale des valeurs
 de la République et de la laïcité, adoptée
 en mars 2017, qui s'applique à ses agents,
 ses usagers, ainsi que les partenaires dont
 elle soutient financièrement l'action.
 Cette charte les engage à préserver
 et à défendre les valeurs inscrites dans
 les textes fondateurs de la République.
 Elle vise notamment à faire respecter
 l'égalité femmes/hommes et le respect
 de l'intégrité physique des femmes
 notamment leur place dans l'espace public.

Panorama de l'égalité femmes-hommes

EN ÎLE-DE-FRANCE



6 millions

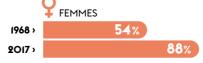
de Franciliennes

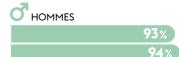


Marché du travail

2,7 millions d'emplois occupés par des femmes

Le taux d'activité des femmes a explosé en 45 ans ->





Des secteurs plus ou moins féminisés >

Taux de féminisation chez les salariés en 2014



Admin. publique, enseignement, santé, action sociale



Commerce, transports, services divers



Agriculture



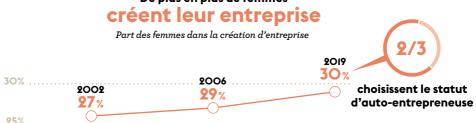
Industrie



Numérique

2,3 fois plus de femmes que d'hommes travaillent à temps partiel 21% DES FEMMES DES HOMMES



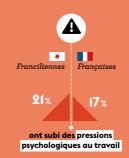


Les femmes victimes de violences













Travail domestique et parentalité

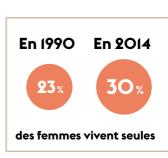


En Île-de-France,

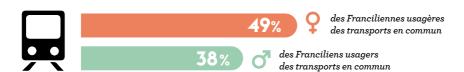
les salariées consacrent en moyenne (h26 de plus par jours que les salariés au travail domestique.

En Île-de-France, les femmes vivent de plus en plus seules avec ou sans enfant(s).





Mobilité





intercalent une activité liée à la vie domestique/familiale sur leur trajet domicile-travail.

Précarité



En 2017, 42% des allocataires de la CAF à bas revenus en Île-de-France

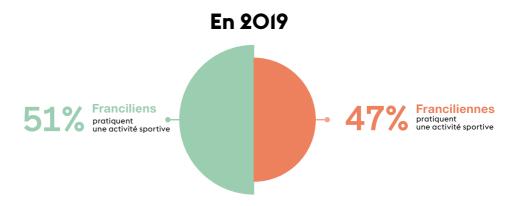
en Île-de-France sont des femmes seules avec ou sans enfant(s).

> En 2019, 39% des jeunes Franciliennes les plus précaires ne disposeraient pas de tampons ou de serviettes périodiques en quantité suffisante.



Sport

En Île-de-France on compte seulement 14 femmes à la tête des 76 ligues sportives.



Une politique régionale, 3 axes d'action

Égalité, liberté et protection sont les axes de la politique régionale en faveur de l'égalité femmes-hommes, qui se décline dans tous les champs d'intervention de la Région.



(I) ÉGALITÉ

La Région Île-de-France est exemplaire en matière d'égalité femmes-hommes (voir p.5) et dans la lutte contre les discriminations à travers un appel à projets annuel (voir encadré).

Parce que l'égalité se joue aussi sur le terrain sportif. la Région soutient en outre le mouvement sportif avec comme objectif: proposer une activité sportive pour tous. Repenser les équipements sportifs pour qu'ils répondent aux besoins des femmes, encourager la pratique féminine et soutenir en particulier les clubs franciliens qui favorisent celle-ci font partie des axes d'action de la Région.

LIBERTÉ

Le site ipasscontraception.fr, lancé par la Région en 2016. répertorie tous les lieux franciliens ressources en matière de contraception, sexualité et prévention. Un outil de liberté à disposition des jeunes Franciliens, en particulier des femmes. Côté éducation, la Région a créé le dispositif Olympe pour encourager les lycéennes à s'orienter vers les filières scientifiques. Lutter pour l'égalité, c'est aussi aider



ENCOURAGER LES LYCÉENNES À S'ORIENTER **VERS LES FILIÈRES SCIENTIFIQUES**

les femmes dans des aspects de leur vie où elles se retrouvent trop souvent en première ligne, comme la garde des enfants: en soutenant des lieux de garde aux horaires amplifiés ou décalés, pour mieux concilier vie personnelle et professionnelle. Enfin, parce que les difficultés sur le marché du travail n'épargnent pas les femmes, la Région accompagne les créatrices

d'entreprise et les associations qui les assistent (Force Femmes, Paris

Pionnières...), vise la parité dans ses aides à l'entrepreneuriat et le retour à l'emploi des plus de 45 ans.



PROTECTION

La Région est engagée dans le soutien aux femmes vulnérables.

Elle a ouvert à l'hiver 2020 une nouvelle Maison Région Solidaire à Paris (17e) entièrement réservée aux femmes en souffrance.

Par ailleurs, pour lutter contre la précarité menstruelle, la Région a expérimenté l'installation de distributeurs de protections périodiques gratuites dans 31 lycées publics à la rentrée 2020. Elle généralisera cette mesure en 2021 dans tous les lycées publics et dans les lycées privés qui le souhaitent.

La lutte contre les violences faites aux femmes

est une priorité, déclarée Grande Cause régionale en 2017. Un important appel à projets permet de soutenir les initiatives des associations (voir encadré). Une convention avec la Fédération nationale Solidarité Femmes permet de reloger les femmes victimes de violences conjugales. En 2017, la Région a doublé le nombre de logements qui leur sont réservés, le passant de 50 à 100 minimum par an.

Pour lutter contre l'insécurité dans les transports, la Région a lancé un système d'alerte anti-harcèlement dans les transports via l'extension du numéro unique 31 17. Enfin, pour protéger et offrir un répit aux femmes victimes et aux enfants co-victimes de violences ou en situation de précarité, la Région propose des séjours dans les îles de loisirs franciliennes.

QUELS APPELS À PROJETS POUR L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES ?

> Lutte contre les discriminations et pour l'égalité femmes-hommes

En 2020, 21 associations, œuvrant contre toutes formes de discriminations, et notamment contre le sexisme, ont été aidées par la Région pour un montant de 266 000 €. Certaines utilisent le « testing », un mode d'investigation en situation réelle qui permet de comparer le comportement d'un tiers envers des personnes ayant le même profil.

> Lutte contre les violences faites aux femmes

En 2020, la Région a soutenu à hauteur de 918 000€ en fonctionnement des projets associatifs proposant un accompagnement aux femmes victimes de violences (violences conjugales physiques, excision, mariage forcé...), des dispositifs de prévention et de sensibilisation, la prévention des violences dans l'espace public ou encore l'extension à tous les départements du dispositif Téléphone Grave Danger.

Par ailleurs, près d'1,1 M€ ont été attribué en investissement, permettant de soutenir la création, la restructuration et l'équipement de centres d'accueil de jour ou d'hébergement pour les femmes vulnérables et leurs enfants.

Soutien régional aux actions associatives pour les femmes en difficulté

Cet appel à projets finance les associations assistant les femmes en difficulté et leurs enfants : en 2020, 379 000 € ont été versés à 14 projets (insertion professionnelle des mères isolées, soutien aux femmes vivant avec le VIH...).



SOS Femmes 77: un lieu « comme a maison » pour les victimes de violen

À Meaux, une association accueille, oriente et aide les femmes et leurs enfants victimes de violences conjugales ou intra-familiales.



u cœur du quartier historique de Meaux (77), à deux pas de la cathédrale, la double maison d'accueil de l'association SOS Femmes 77 est reconnaissable à ses portes d'entrée bleu azur. Ce local, que l'association a pu acquérir grâce à l'aide de la Région, lieu ressource pour les femmes victimes de violences et leurs enfants, est souvent le premier refuge après qu'elles ont quitté le domicile conjugal, une première étape vers une nouvelle vie.

« Il était indispensable pour nous de garder ce local que nous animons depuis plus de quinze ans, et qui permet de centraliser nos 27 salariés pour mieux aider et orienter ces personnes », explique Christine Fichet, la directrice de l'association SOS Femmes 77. « Notre mission principale est de les mettre en situation, mais quand elles arrivent ici, en attente d'aide et de conseils, elles ont besoin avant tout de gaieté et de soutien.
C'est pourquoi nous avons voulu créer
un lieu qui soit comme à la maison. »
Des espaces cosy ou plus formels pour
rencontrer les professionnels et les
éducateurs, une salle de bain, une laverie
pour les lessives des femmes qui vivent à
l'hôtel, des réserves de nourriture, un
espace de jeux pour les enfants, un jardin,
et surtout une grande cuisine commune qui
permet chaque jour de se retrouver autour
d'un repas préparé par l'une ou l'autre...

« Un vrai appartement, avec tout ce qu'il faut »

Mathilde (*), 21 ans, accompagnée du petit Jules (*), 9 mois, vient rencontrer comme chaque semaine Amandine, sa référente. « Elle est très sympa, elle est très à l'écoute et m'aide à faire le point sur ma situation personnelle, et aussi avec Jules. » Mathilde est arrivée chez SOS Femmes 77, orientée



à l'hôtel, elle est aujourd'hui hébergée par l'association : « C'est un vrai appartement, avec tout ce qu'il faut. Ma colocataire et moi, on s'entend bien, on se soutient, surtout avec les enfants. » Au-delà du suivi administratif et d'insertion, la jeune femme assiste aux ateliers bien-être (« ça nous aide à reprendre confiance en nous »), pendant que des éducateurs s'occupent de Jules. Le premier contact se fait par téléphone. puis les femmes sont reçues par les professionnels de l'association pour leurs démarches (voir encadré). Kelly, au sourire inamovible, s'occupe de l'accueil. « Ce n'est déjà pas évident pour ces femmes démunies de franchir la porte. il faut qu'ensuite elles se sentent aussitôt écoutées avec bienveillance et patience. Face à toute cette détresse. on représente souvent le seul espoir immédiat.»

(*) Les prénoms ont été modifiés.



LES PRINCIPALES MISSIONS DE SOS FEMMES 77

SOS Femmes 77 propose écoute, hébergement, suivi administratif, conseils ou insertion sociale et professionnelle, ouverture des droits au logement et aux prestations sociales, accompagnement médical et juridique, soutien psychologique, à la parentalité, aide aux enfants...

Le tout pour réconforter ou redonner des repères et ainsi permettre une reconstruction personnelle et familiale. L'association gère aussi le Téléphone Grave Danger pour le nord de la Seine-et-Marne. Si une victime de violences dans le cadre conjugal ou de viol est particulièrement menacée, le procureur de la République peut ainsi lui attribuer si elle le souhaite, pour une durée de six mois renouvelable, un dispositif de téléprotection lui permettant d'alerter les forces de l'ordre en cas de danger. La Région soutient le déploiement du dispositif dans tous les départements franciliens.

Regards croisés sur la politique régionale pour l'égalité femmes-hommes



VÉRONIQUE SAUBOT

PRÉSIDENTE DE L'ASSOCIATION FORCE **FEMMES**

a vie professionnelle des femmes est moins linéaire que celle des hommes. Elles sont davantage à temps partiel, ont des contrats de courte durée et, parfois, elles prennent des congés parentaux. Ce parcours a une incidence sur le regard qu'elles portent sur elles. Les femmes ne se sentent pas légitimes à créer leur propre entreprise. Force Femmes les aide à dépasser ce manque de confiance en soi. Chacune est suivie, en individuel, par l'un de nos 800 référents bénévoles, autant de chefs d'entreprise bienveillants qui les amènent à oser. Cet accompagnement, gratuit, dure en moyenne douze mois. Il s'articule en trois étapes. La première concerne la réflexion à la création d'entreprise. L'occasion, par exemple, de tester la viabilité

de son idée et de créer son réseau. La deuxième porte sur le montage de projet. Dans ce cadre, nous abordons les questions de choix de stratégie et de statut juridique. Enfin, nous terminons par le développement de l'entreprise, via notamment la relation commerciale et la communication sur les réseaux sociaux. »

AIDER LES FEMMES À DÉPASSER LEUR MANQUE DE CONFIANCE **EN SOI**

MAUD FRAJERMAN

COORDINATRICE DU PROJET TESTING À LA FONDATION DES FEMMES

our que les femmes accèdent aux postes dans les secteurs les plus masculinisés, il faut agir au niveau du recrutement. Grâce à la méthodologie scientifique du testing, réalisée avec le soutien financier de la Région, nous allons pouvoir évaluer dans quelle mesure les entreprises du BTP, de l'ingénierie et des nouvelles technologies, implantées en Île-de-France, sont effectivement fermées – ou non – à la mixité. La Fondation des Femmes diffusera les résultats du testing et sensibilisera les entreprises aux enjeux de la mixité des métiers. Notre force juridique appuiera les Franciliennes victimes de discrimination désireuses d'agir en justice pour faire valoir leurs droits. Une saisine automatique du Défenseur des droits sera alors engagée pour générer de la jurisprudence sur ce sujet. Aujourd'hui, très peu de cas sont portés devant la justice, car la discrimination sexiste à l'embauche est très difficile à identifier. Le testing permettra ainsi de fournir des preuves pour agir en faveur de la mixité des métiers. Nous espérons que les entreprises mettront en œuvre des politiques de diversification des recrutements. Avec, à terme, davantage d'emplois ouverts aux femmes. »





FRANÇOISE BRIÉ

PORTE-PAROLE DE LA FÉDÉRATION NATIONALE SOLIDARITÉ FEMMES (FNSF)

n doublant de 50 à 100 le nombre de ses logements mis à la disposition des femmes victimes de violences, la Région nous permet de consolider le dispositif. Depuis 2011, ce sont près de 100 femmes et 100 enfants qui ont ainsi été relogés en Île-de-France. C'est souvent dans le logement familial que s'exercent les violences conjugales. Quand les femmes arrivent à en partir, elles se retrouvent à la rue, avec leurs enfants. Nous les hébergeons dans nos centres spécialisés, des lieux où elles peuvent se

reconstruire, parler, faire reconnaître leur statut de victime. Parfois, la justice décide l'éviction du domicile de leur conjoint, mais il n'est pas toujours possible à ces femmes de rester. Pour des raisons de sécurité tout d'abord, car les décisions judiciaires d'éloignement ne sont pas toujours respectées par le compagnon violent. Mais c'est aussi le souhait des femmes de quitter un lieu où elles ont subi des sévices. Et puis, bien sûr,

se pose le problème économique de ne pas pouvoir se reloger seules avec des enfants. Après avoir été suivies et hébergées, ces femmes aspirent à retrouver une autonomie et, pour elles, avoir un logement, c'est le début d'une nouvelle vie. »



Retrouvez l'intégralité des témoignages sur www.iledefrance.fr





INFOS PRATIQUES



CENTRE HUBERTINE AUCLERT

Centre francilien pour l'égalité femmes-hommes 2 rue Simone Veil

75400 5dille-0dell-3di-5el

Tél.: OI 84 74 I3 80

https://www.centre-hubertine-auclert.fr/

Sur le site du Centre Hubertine Auclert, de nombreuses ressources dont une carte pour orienter les femmes victimes de violences en Île-de-France :

https://orientationviolences.hubertine.fr et les données de l'Observatoire régional des violences faites aux femmes : www.centre-hubertine-auclert.fr/observatoire-regional-des-violences-faites-aux-femmes



IPASS CONTRACEPTION

Contraception, dépistage des infections sexuellement transmissibles, grossesses désirées ou non, conseils en matière de sexualité: iPass Contraception vous permet de localiser et de prendre contact directement avec les structures spécialisées et ainsi répondre aux questions que vous vous posez.

http://ipasscontraception.fr/



FÉDÉRATION NATIONALE SOLIDARITÉ FEMMES

http://www.solidaritefemmes.org/ Tél. Violences femmes info: 39 19



CENTRE RÉGIONAL D'INFORMATION ET DE PRÉVENTION DU SIDA ET POUR LA SANTÉ DES JEUNES (CRIPS)

nttp://www.iecrips-iat.net



PLANNING FAMILIAL, FÉDÉRATION RÉGIONALE ÎLE-DE-FRANCE

4, square Saint-Irénée 75011 Paris

mfpf.idf@gmail.com



FORCE FEMMES

14-16, boulevard de Douaumont 75017 Paris

Tél.: OI 8O 48 9O 2O



FONDATION DES FEMMES

9 rue de Vaugiraro

http://fondationdesfemmes.org/



ASSOCIATION FEMMES POUR LE DIRE, FEMMES POUR AGIR (FEMMES EN SITUATION DE HANDICAP)

Cette association lutte contre la double discrimination qu'entraîne le fait d'être femme et en situation de handicap. Elle assure une écoute téléphonique et organise des ateliers.

2, rue Arıstıde-Maillol 75015 Paris

<u>Tél.</u>: OI 45 66 63 97 -Courriel: contact@fdfa.fr

http://fdfa.fr/

De nombreuses autres associations œuvrent avec la Région sur ces sujets : coordonnées en ligne sur les sites de la Région et du centre Hubertine Auclert.





LA RÉGION OBTIENT LE LABEL AFNOR SUR L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE

La commission de labellisation de l'AFNOR a attribué le label
« Égalité professionnelle entre les femmes et les hommes » à la Région
Île-de-France le 1er octobre 2020, pour son action en matière
de ressources humaines. Accordé pour une durée de 4 ans, le label
« Égalité professionnelle entre les femmes et les hommes » distingue
la volonté forte de la Région de promouvoir l'égalité entre les femmes
et les hommes à travers son plan d'actions touchant différents domaines
(recrutement, rémunération, promotion, formation, diffusion
d'une culture de l'égalité, articulation vie privée / vie professionnelle,
communication externe et ancrage territorial). Ce label engage
la collectivité puisque l'atteinte des objectifs déterminera
son renouvellement ultérieur par l'AFNOR.





Région Île-de-France 2, rue Simone-Veil

93400 Saint-Ouen Tél.: 01 53 85 53 85

www.iledefrance.fr



RegionIleDeFrance



iledefrance